

<https://eglisealareunion.org/?Les-eveques-appellent-a-protoger-la-dignite-de-la-procreation>

Les évêques appellent à protéger « la dignité de la procréation »

- Actualité -



Date de mise en ligne : vendredi 21 septembre 2018

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Les évêques de France, à l'unanimité, viennent de signer un document sur l'assistance médicale à la procréation (AMP ou PMA). Intitulé « La dignité de la procréation », ce texte est publié (co-édition Cerf, Bayard, Mame) alors que se dessine une étape capitale sur la révision des lois de bioéthique : après les états généraux qui se sont déroulés en début d'année, l'Office parlementaire des choix scientifiques s'apprête à publier son rapport et le Comité consultatif national d'éthique à délivrer son Avis. Au coeur de la révision de ces lois : la question de l'assistance médicale à la procréation, d'où l'initiative des évêques qui souhaitent apporter leur contribution aux débats.

Leur document, dont on pourra lire ci-dessous une synthèse, évoque les « *principaux problèmes éthiques* » actuellement posés par la PMA et nomme « *cinq obstacles éthiques* » à l'extension de cette technique à « *toutes les femmes* » :

- « L'intérêt supérieur de l'enfant », qui exige une référence paternelle ;
- Le risque de marchandisation
- L'impact de la transformation de la mission de la médecine
- Des conséquences prévisibles de la prépondérance du « projet parental »
- L'impossible justification par le seul argument de l'égalité

[Télécharger la synthèse du document « La dignité de la procréation »](#)

Pour mieux comprendre ce texte, on peut aussi se référer aux [fiches du groupe de travail bioéthique](#) de la Conférence des évêques de France, dont le responsable est Mgr Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes.